

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC

AFFÉRENTE AU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

DU JEUDI 31 OCTOBRE 2024 AU VENDREDI 29 NOVEMBRE 2024 INCLUS

Par délibération du conseil communautaire du 30 octobre 2017, la communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat s'est engagée dans l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) qui a pour objectifs de limiter l'impact du territoire sur le changement climatique, d'adapter le territoire au changement climatique pour réduire sa vulnérabilité, d'améliorer la qualité de l'air, d'augmenter la production d'énergie renouvelable et de maîtriser les consommations d'énergie.

Le PCAET des Sorgues du Comtat est soumis à évaluation environnementale et a fait l'objet d'une saisine de l'autorité environnementale pour avis. Cet avis est consultable dans le cadre de la présente procédure sur le site de la CA Les Sorgues du Comtat.

En application de l'article L.123-19 du Code de l'Environnement, une procédure de participation du public par voie électronique est organisée afin de recueillir les observations du public sur le projet de PCAET avant son approbation en conseil communautaire. Elle sera ouverte pendant 30 jours consécutifs, du **jeudi 31 octobre 2024 au vendredi 29 novembre inclus**.

Le dossier de consultation comprend :

- La synthèse du PCAET ;
- Le projet de PCAET comprenant le diagnostic, la stratégie territoriale, le rapport de qualité de l'air, le programme d'actions et le dispositif de suivi et d'évaluation des résultats ;
- L'évaluation environnementale stratégique et son résumé non technique ;
- L'avis de l'autorité environnementale.

L'ensemble des pièces du dossier est consultable, sur le site internet de la communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat à l'adresse suivante : <https://sorguesducomtat.fr/fr/actualites>

L'ensemble des pièces du dossier sera également consultable sur un poste informatique et sur support papier pendant la durée de la consultation au siège de la communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat (340 boulevard d'Avignon 84170 Monteux) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Les intéressés pourront déposer, pendant toute la durée de la consultation, leurs observations et propositions par voie électronique via le formulaire disponible à l'adresse suivante : <https://sorguesducomtat.fr/fr/actualites>

Toute information relative à cette consultation pourra être obtenue auprès de la communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat dont le siège est situé au 340, boulevard d'Avignon 84 170 Monteux par téléphone au 04 90 61 15 50 ou par mail à transition.ecologique@sorguesducomtat.fr.

Le Plan Climat Air Energie Territorial, éventuellement modifié pour tenir compte des avis et des observations et propositions du public, sera soumis à l'approbation du conseil communautaire de la communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat.